

Commentaires au Ministère des Ressources Naturelles Canada sur la modernisation de la politique en matière de déchets radioactifs.

- Depuis l'expulsion cavalière de Linda Keen de la présidence de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) par le gouvernement Harper en 2008, cette CCSN est restée sous l'influence partisane des lobbyistes pro-nucléaires. Étant donné que le Ministère des ressources naturelles est l'acteur principal du développement du nucléaire canadien (Mines d'uranium, Petits réacteurs modulaires, Réfection des vieilles centrales CANDU ontariennes, ...), la CCSN DOIT relever des ministères de l'Environnement et/ ou de la Santé afin d'en assurer son totale indépendance et sa transparence exemplaire.
- Un organisme indépendant du gouvernement et de l'industrie doit superviser en toute transparence la gestion et le déclassé des déchets nucléaires et des centrales nucléaires retirées du service.
- La gestion des déchets radioactifs ne doit pas devenir un héritage empoisonné pour les générations futures. C'est MAINTENANT qu'il faut s'en occuper et obliger Hydro-Québec (pour Gentilly-2) et EAAC (pour Gentilly-1) à procéder immédiatement à leur démolition définitive.
- Le Canada doit cesser tout développement nucléaire susceptible de favoriser la prolifération mondiale des armes nucléaires. Il doit interdire à tout jamais l'extraction de plutonium (retraitement ou pyro-traitement) des déchets de combustible radioactif.
- L'organisme « indépendant » doit faire un suivi détaillé de toutes les matières radioactives, y compris les déchets radioactifs de (très) faible activité. Les caractérisations et inventaires des déchets doivent être détaillés, mis à jour, révisés par les pairs et accessibles publiquement. Est-ce le cas à Gentilly ?
- Réviser adéquatement la classification des déchets radioactifs pour une meilleure gestion d'entreposage,
- Renoncer définitivement aux projets de développement des petits réacteurs nucléaires modulaires (PRNM) pour favoriser le développement d'autres sources d'énergie écoresponsable (éolien, solaire, géothermie, hydro-électricité, ...) et les économies d'énergie.
- Les déchets radioactifs doivent être surveillés pendant toute leur vie même s'ils sont enfouis dans des sites en profondeur, il ne faut jamais les abandonner, comme ils pourraient l'être à Gentilly.
- Il faut évaluer, en toute transparence et objectivement, les déchets radioactifs et leur gestion dès le début d'un projet avant d'accorder un permis d'en produire d'autres ce qui est loin d'être le cas avec les projets de développement des PRNM.
- Il faut un plan justifié et objectif de gestion pour les déchets de moyenne activité.
- Le Canada doit interdire toute importation de déchets radioactifs quel qu'il soit d'autres pays

██████████

Trois-Rivières, Québec, à 15 kms de Gentilly

██████████